

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE  
 DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA  
 GUADELOUPE**

**DELIBERATION N°2021/2012-04**

**Objet : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES  
 (CAO)**

L'an deux mil vingt-et-un et le 20 décembre à 09h, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe s'est réuni à la Direction du SDIS de la Guadeloupe sise 10 rue Georges BIRAS, Parc d'Activités « la Providence », ZAC de Dothémare – 97139 Les Abymes, et simultanément par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Henry ANGELIQUE, Président du Conseil d'Administration, par suite de sa convocation en date du 10 décembre 2021.

Présents	Conseil d'Administration du SDIS Séance du 20/12/2021		
<b>Membres du CASDIS</b>			
<b>Préfet ou représentant du Préfet</b>			
	Nom	Prénom	Fonction
<u>Représentant</u>	RIQUELME	Tristan	Directeur de Cabinet
<b>Représentants du Conseil Départemental</b>			
Titulaires	Nom	Prénom	Fonction
	ANGELIQUE	Henry	Président du CASDIS
	BARON	Adrien	Membre
	MINATCHY	Danielle	Membre
	MICHELY	Fabert	Membre
	JOAB	Catherine	Membre
	MAES	Jean-Claude	Membre
	DARTRON	Jean	Membre
	THOMAS	Fabienne	Membre
	GALANTINE	Louis	Membre
Suppléants	Nom	Prénom	Fonction
	RIGAH	Clara	Membre
	ETZOL	Maryse	Membre

<b>Représentants des communes</b>			
<b>Titulaires</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>
	THEOBALD-PONCHATEAU	Marie-Yveline	Membre
	COURTOIS	Jean-Philippe	Membre
	OTTO	Jules	Membre
	BAPTISTE	Christian	Membre
<b>Membres avec voix consultative</b>			
<b>Titulaires</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>
	ANTENOR-HABAZAC	Félix	DD SIS
	DUMESNIL	Malicka	Présidente de l'UDSPG
<b>Suppléants</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>
	PHERON	Steve	Représentant des SPP Officiers
	AIGLE	Johan	Représentant des SPV Non Officiers
<b>Personnes invitées par le Président du Conseil d'Administration à assister à la séance</b>			
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>
	LEVIF	Jean-Paul	DDA
	MARC	Corinne	Chef du GBCP
	FIRMIN	Cindy	Chef du SAJGI

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine JOAB, Membre

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée,

Vu l'arrêté SDIS AR 20/00949 du Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe (CASDIS) en date du 03 novembre 2020 portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des communes siégeant au Conseil d'Administration du SDIS de la Guadeloupe,

Vu la délibération n°2021-22-2/4<sup>ème</sup> R/A10-B1 du Conseil Départemental de la Guadeloupe en date du 06 décembre 2021 portant élection des représentants du Département au Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe,

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Guadeloupe en date du 07 décembre 2021 portant délégation de compétence à Monsieur Henry ANGLIQUE, Conseiller Départemental de Pointe-à-Pitre,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe n°2021/2012/02 en date du 20 décembre 2021 portant composition définitive du Conseil d'Administration du SDIS de la Guadeloupe,

Vu les résultats des scrutins effectués pendant la réunion du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe,

Sur le rapport du Président,

Vu la liste de candidats présentée,

Accusé de réception en préfecture  
971-289710014-20211220-delib212012-04-DE  
Date de réception préfecture : 29/12/2021

## APRES EN AVOIR DEBATTU ET DELIBERE

Article 1 : A l'issue du scrutin, ont été élus membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) :

<b>COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</b>	
<b><u>PRESIDENT</u></b>	
<b>ANGELIQUE Henry</b> Président	<b>ROGER Sabrina</b> Remplaçante du Président en cas d'empêchement de celui-ci
<b><u>AUTRES MEMBRES DE LA CAO</u></b>	
<b><u>TITULAIRES</u></b>	<b><u>SUPPLEANTS</u></b>
<b>BARON Adrien</b>	<b>LOUISY Ferdy</b>
<b>MINATCHY Danielle</b>	<b>POLIFONTE-MOLIA Hélène</b>
<b>COURTOIS Jean-Philippe</b>	<b>GOUBIN Fred</b>
<b>OTTO Jules</b>	<b>BAPTISTE Christian</b>
<b>THOMAS Fabienne</b>	<b>RIGAH Clara</b>

Article 2 : La Commission d'Appel d'Offres (CAO) est présidée par Monsieur Henry ANGELIQUE, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe. En cas d'empêchement de celui-ci, la présidence de la CAO sera assurée par Madame Sabrina ROGER.



Article 3 : Monsieur le Président du Conseil d'Administration, le Payeur Départemental, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Guadeloupe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et publiée au recueil des actes administratifs du SDIS de la Guadeloupe.

Article 4 : Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le tribunal administratif de la Guadeloupe peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication ; le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture  
971-289710014-20211220-delib212012-04-DE  
Date de réception préfecture : 29/12/2021

VOTE DU CASDIS	
En exercice	15
Présents	13
Votants	13
RESULTAT DE VOTE	
Voix pour	13
Voix contre	00
Abstention	00

Le Président du Conseil d'Administration

ANGELIQUE

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Publié le :

Accusé de réception en préfecture  
971-289710014-20211220-delib212012-04-DE  
Date de réception préfecture : 29/12/2021